

BUDGET PRIMITIF 2023

**NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN
APPLICATION DE
L'ARTICLE L 2313-1 DU CGCT**

LES FONDAMENTAUX DU BUDGET

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2023

L'explosion de différents postes de coûts :

- L'énergie, les carburants, les charges à caractère général
 - Les charges de personnel impactées par les mesures nationales (hausse), et par la mutualisation des services (baisse)
 - Les intérêts de la dette
-
- L'intégration des dépenses et recettes suite à la reprise en régie des activités de la REMS
 - Des recettes fiscales dynamiques et la hausse de la Dotation de Solidarité urbaine
 - Une intensification du programme d'investissement
 - Le maintien d'une situation financière saine permettant de :
 - Limiter la dette de la collectivité
 - Garantir les marges de manœuvres pour l'avenir



LES FONDAMENTAUX DU BUDGET

LES ORIENTATIONS DE L'ACTION MUNICIPALE

- Une ville plus verte par la poursuite et l'intensification de la démarche en faveur de la transition écologique, indispensable dans la lutte contre le réchauffement climatique et les différentes formes de pollution, au bénéfice de tous et en particulier du mieux vivre des Rémois,
- La protection des biens et des personnes,
- L'attractivité et l'emploi, soutenus par les investissements,
- Une ville de culture et de sport,
- Une ville solidaire,
- Une ville des proximités où la décision est partagée, dans laquelle les Rémois seront associés aux choix relatifs aux projets d'aménagement et d'envergure.



LES FONDAMENTAUX DU BUDGET

DEUX AXES MAJEURS CARACTÉRISENT CES ENGAGEMENTS



CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

La candidature de la Ville de Reims pour devenir
Capitale Européenne de la Culture en 2028,



Le développement durable avec notamment
les opérations « **Nature en Ville** » et la présentation
d'un 2nd « **Budget Climat** », en juin 2023, pour le
compte administratif 2022



LES FONDAMENTAUX DU BUDGET

L'EQUILIBRE GLOBAL DU BUDGET

<i>M€</i>	BP 2022	BP 2023
Total des dépenses réelles de fonctionnement	213,4	221,8
Total des recettes réelles de fonctionnement	249,1	258,8
Epargne brute	35,7	37

- **Une hausse de l'épargne brute, au budget, de 1,3 M€**
 - Grâce à des recettes plus dynamiques que d'habitude
 - Grâce aux efforts de gestion des dépenses de fonctionnement

Toute hausse non anticipée des dépenses (inflation, nouvelles mesures nationales, taux dette..) contrediraient ces prévisions

**Des dépenses de fonctionnement en hausse de 3,9% :
conforme aux impératifs des potentiels nouveaux contrats
de confiance**

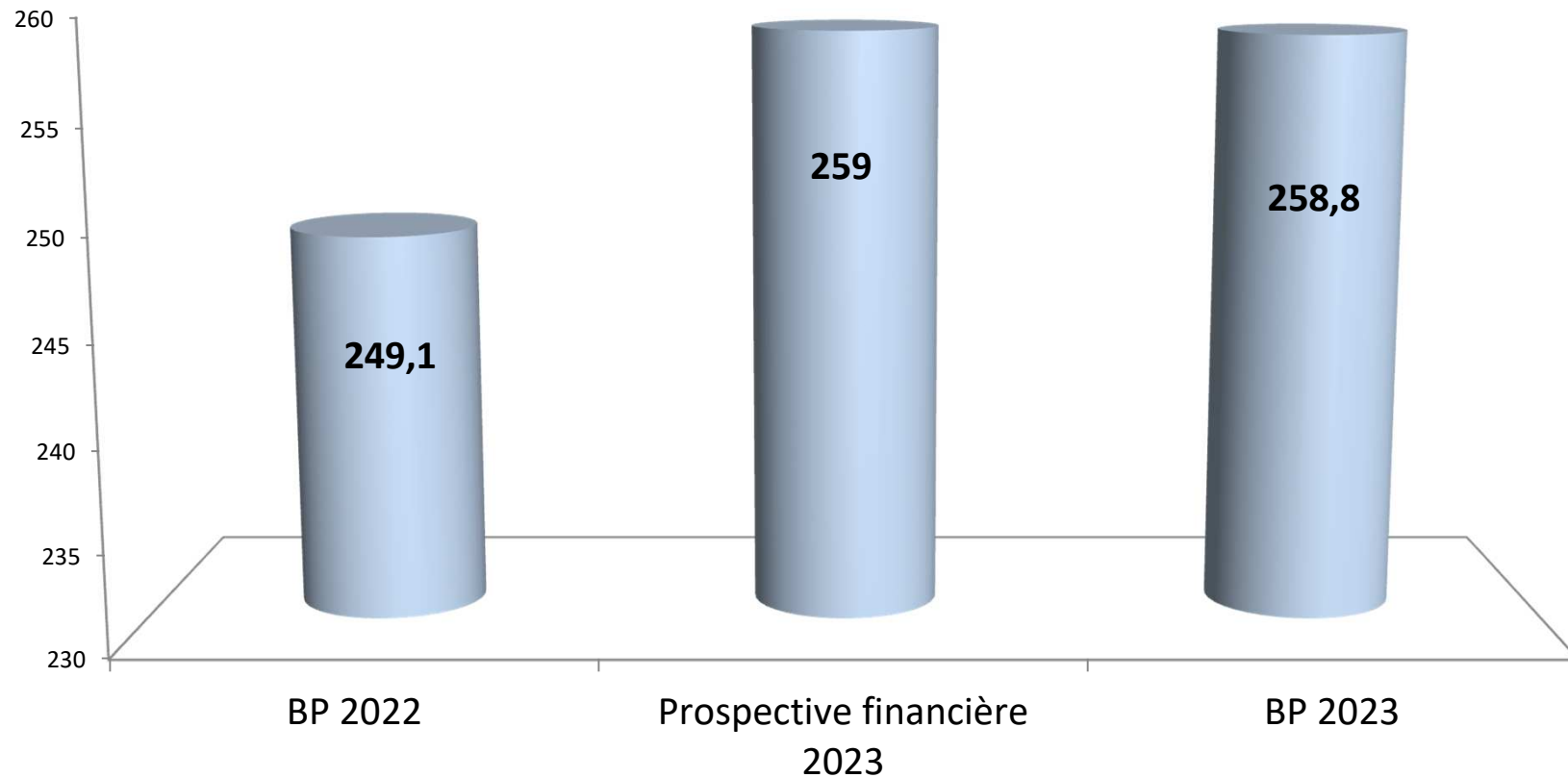


FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Reims

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT à 258,8 M€



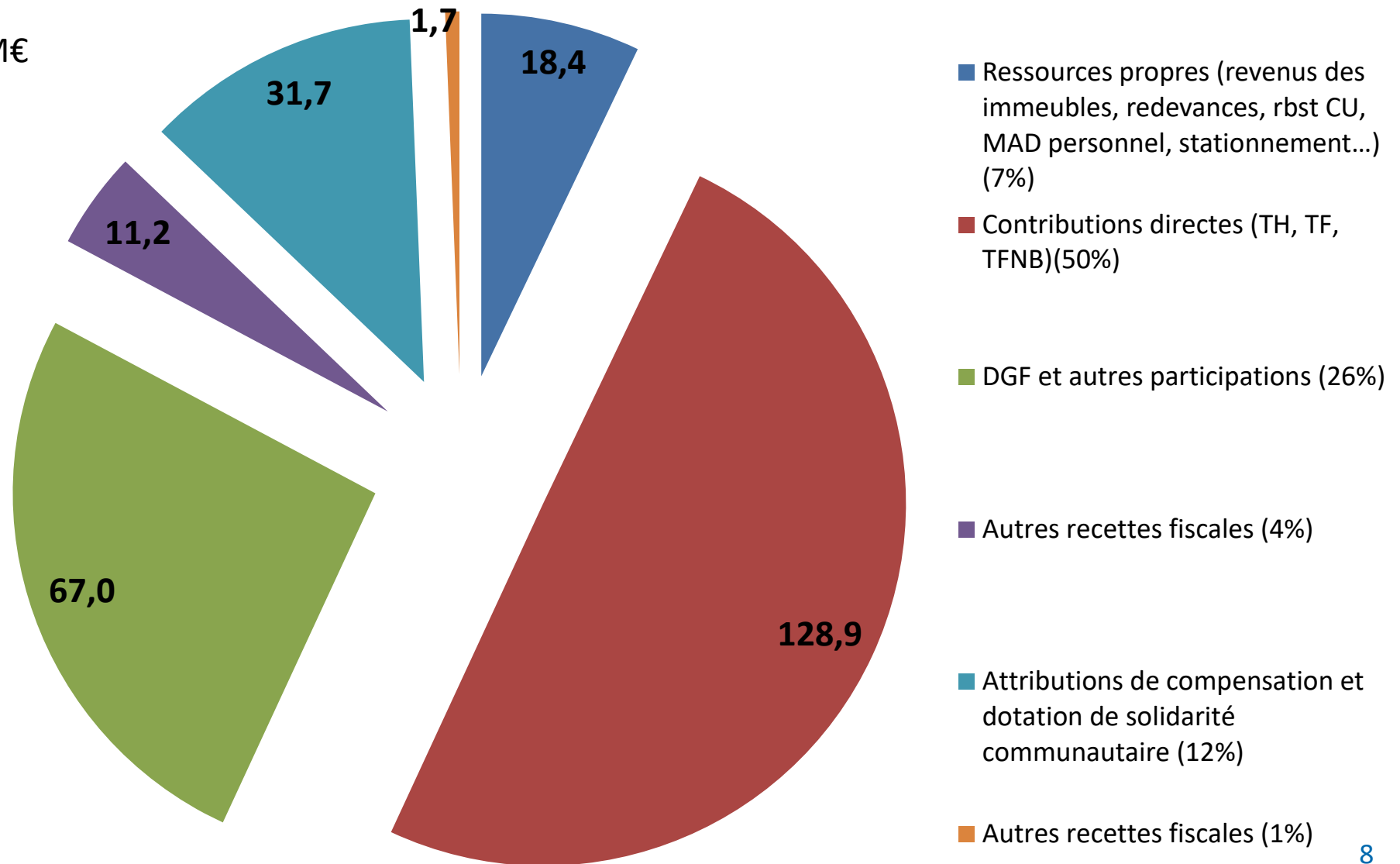
Une hausse des recettes de fonctionnement telle que prévue dans les perspectives du Rapport sur les Orientations budgétaires

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Reims

LA VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 258,8 M€

En M€





LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT INTERROMPUE EN 2018

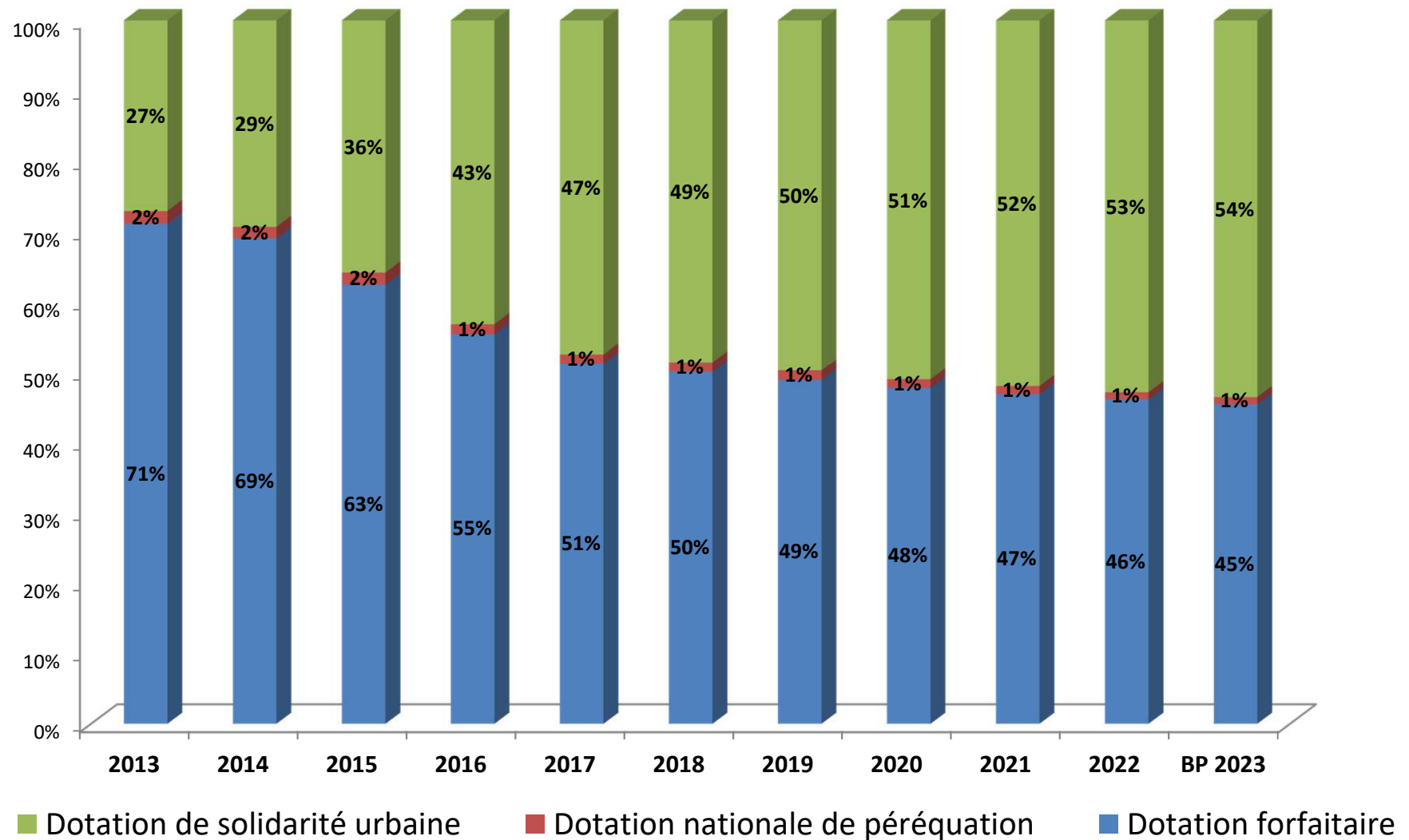
M€	2013	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	BP23
Dotation forfaitaire	40,72	28,62	25,94	25,86	25,54	25,22	25,02	24,9	24,65
Dotation de solidarité urbaine	15,47	22,22	23,97	25,05	25,96	26,91	27,71	28,51	29,01
Dotation nationale de péréquation	1,02	0,74	0,67€	0,70	0,71	0,65	0,61	0,55	0,55
TOTAL	57,21	51,58	50,58	51,61	52,21	52,78	53,34	53,96	54,21

- **Une baisse de 6,6M€ entre 2013 et 2017**
- En 2022, la dotation forfaitaire, la DSU et la Dotation Nationale de Péréquation progressent de +1,1%.
En 2023, elles pourraient progresser de 250€.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Reims

PART DE CHAQUE DOTATION VERSEE PAR L'ETAT



➤ La Dotation de Solidarité Urbaine de plus en plus prépondérante

LES PRINCIPALES RECETTES FISCALES

	Taux / valeur	Montant BP 2023
Taxe Foncière sur le bâti	44,77%	114,33 M€
Effet du coefficient correcteur sur la TF sur le bâti	1,086071	10,31 M€
Taxe Foncière sur le non bâti	24,10%	0,3 M€
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et logement vacants	19,19%	3,94 M€
TOTAL		128,88 M€

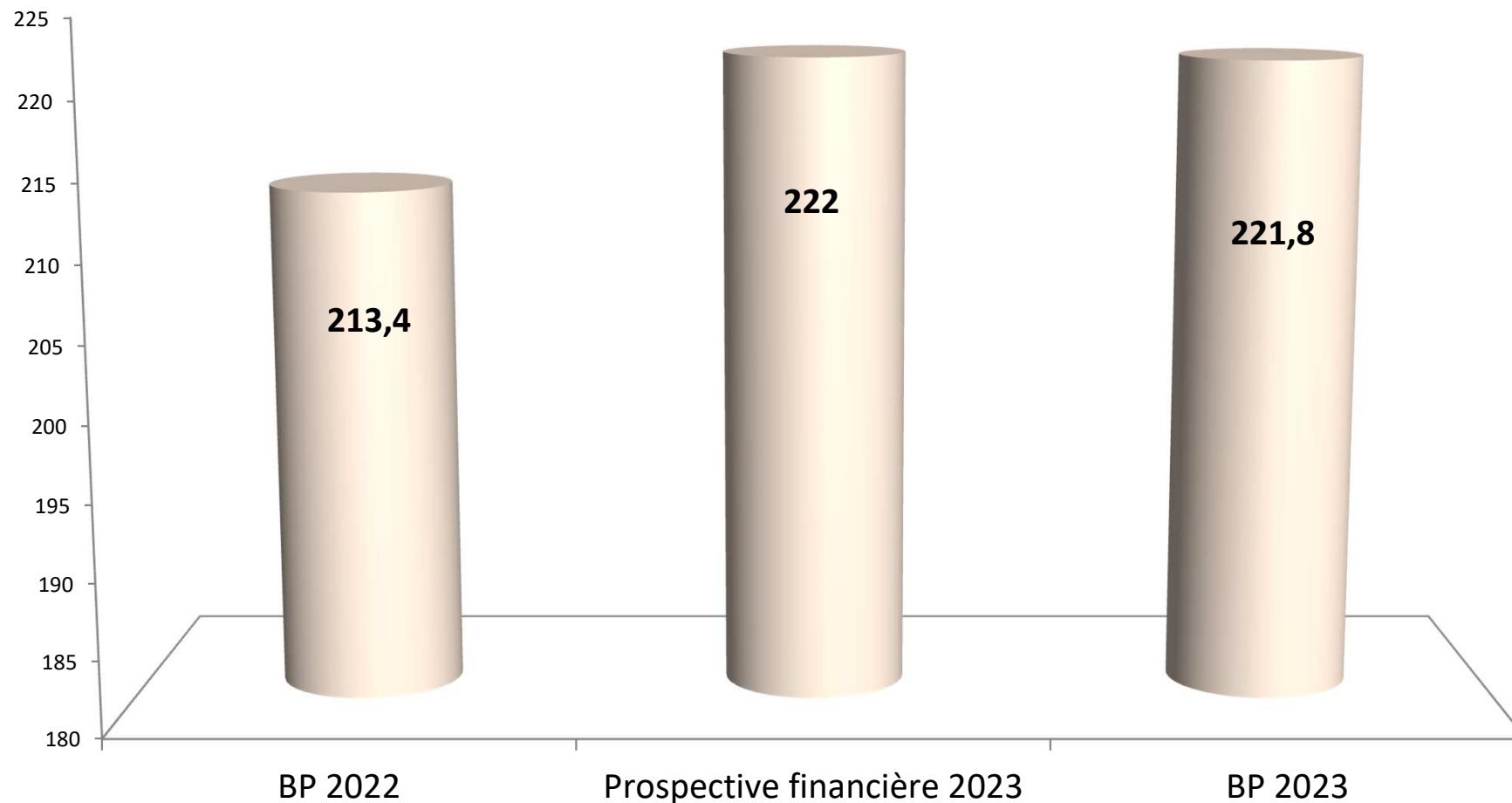
LES COMPENSATIONS D'EXONÉRATIONS FISCALES

	Montant BP 2023
Compensations d'exonérations de Taxe foncière sur le bâti	7,15 M€
Compensations d'exonérations de Taxe Foncière sur le non bâti	0,01 M€
Compensations impôts spectacles	0,61 M€
Compensations perte de Taxe additionnelle aux droits de mutations	0,01 M€
TOTAL	7,78 M€

LES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Reims

HAUSSE DE 3,9% DES DEPENSES À PÉRIMÈTRE CONSTANT

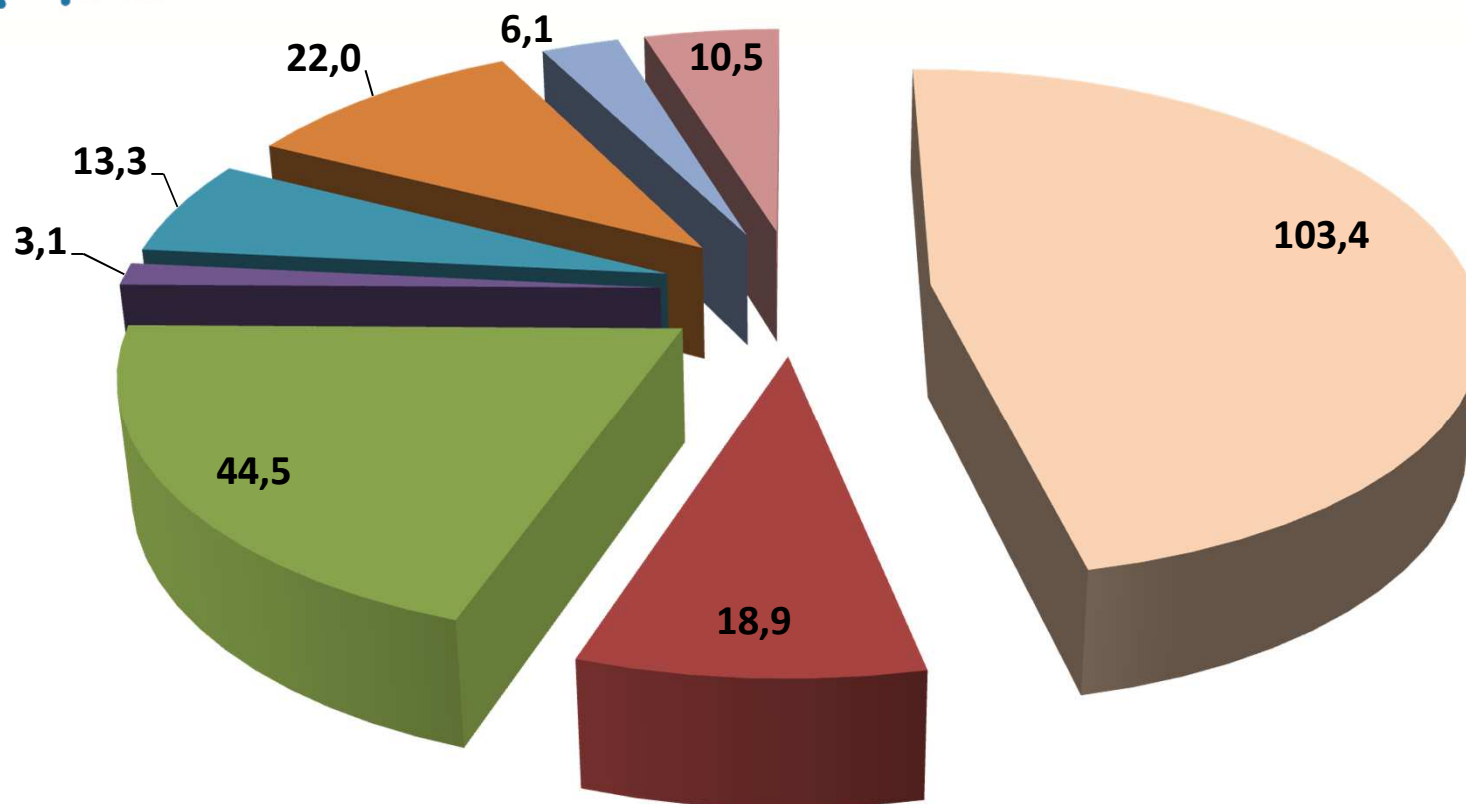


Une hausse des dépenses de fonctionnement telle que prévue dans les prospectives du Rapport sur les Orientations budgétaires

LES DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Reims

VENTILATION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 221,8 M€

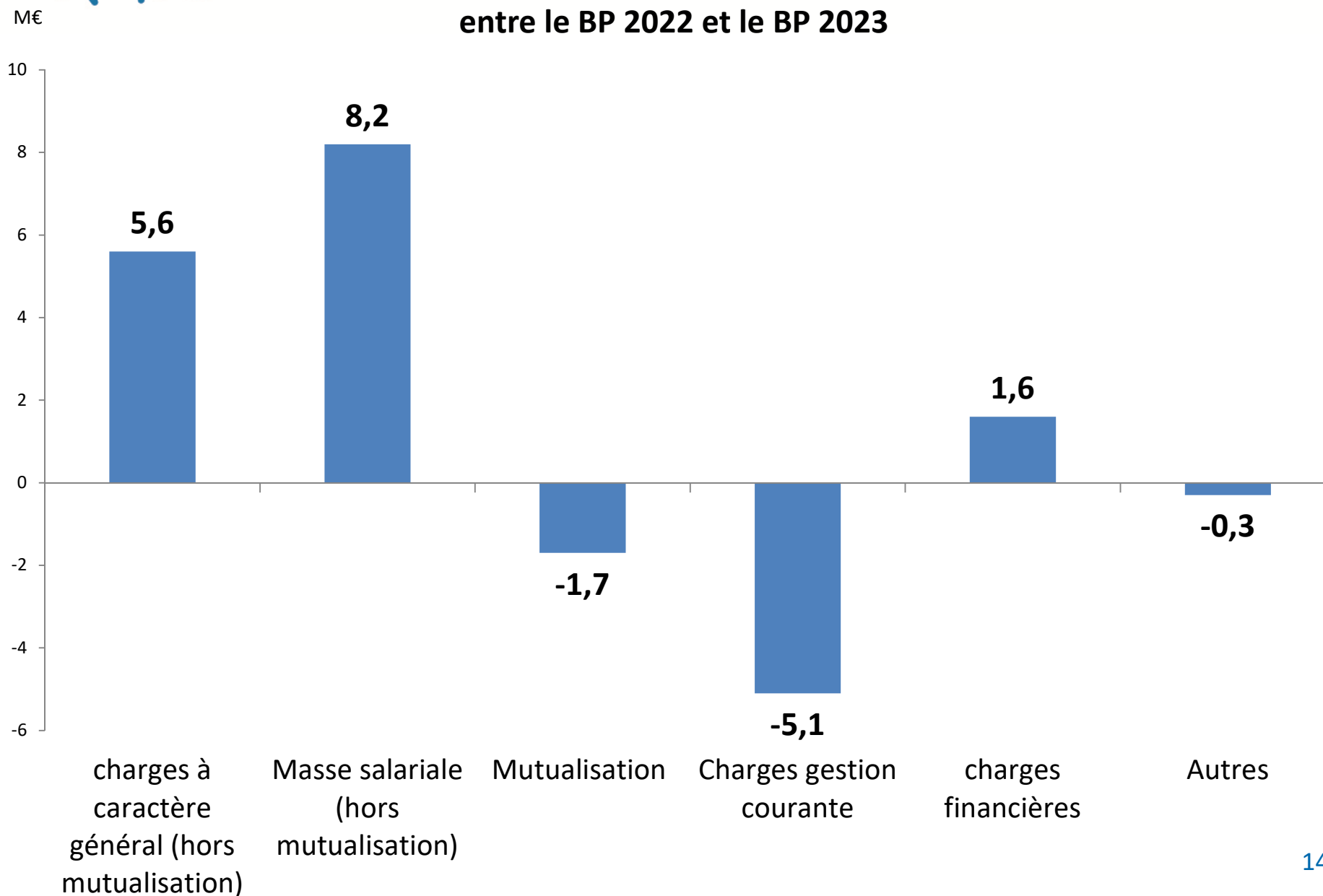


- Charges de personnel hors services mixtes (47%)
- Charges de personnel - services mixtes (9%)
- Charges à caractère général hors services mixtes (20%)
- Charges à caractère général - services mixtes (1%)
- Caisse des écoles, CCAS, REMCA et REMS (6%)
- Subvention aux personnes de droit privé (associations) (10%)
- Subventions SPIC (Opéra, Parcs de stationnement, Centre des Congrès) (3%)
- Autres dépenses (5%)

EVOLUTIONS PAR CHAPITRE BUDGÉTAIRE

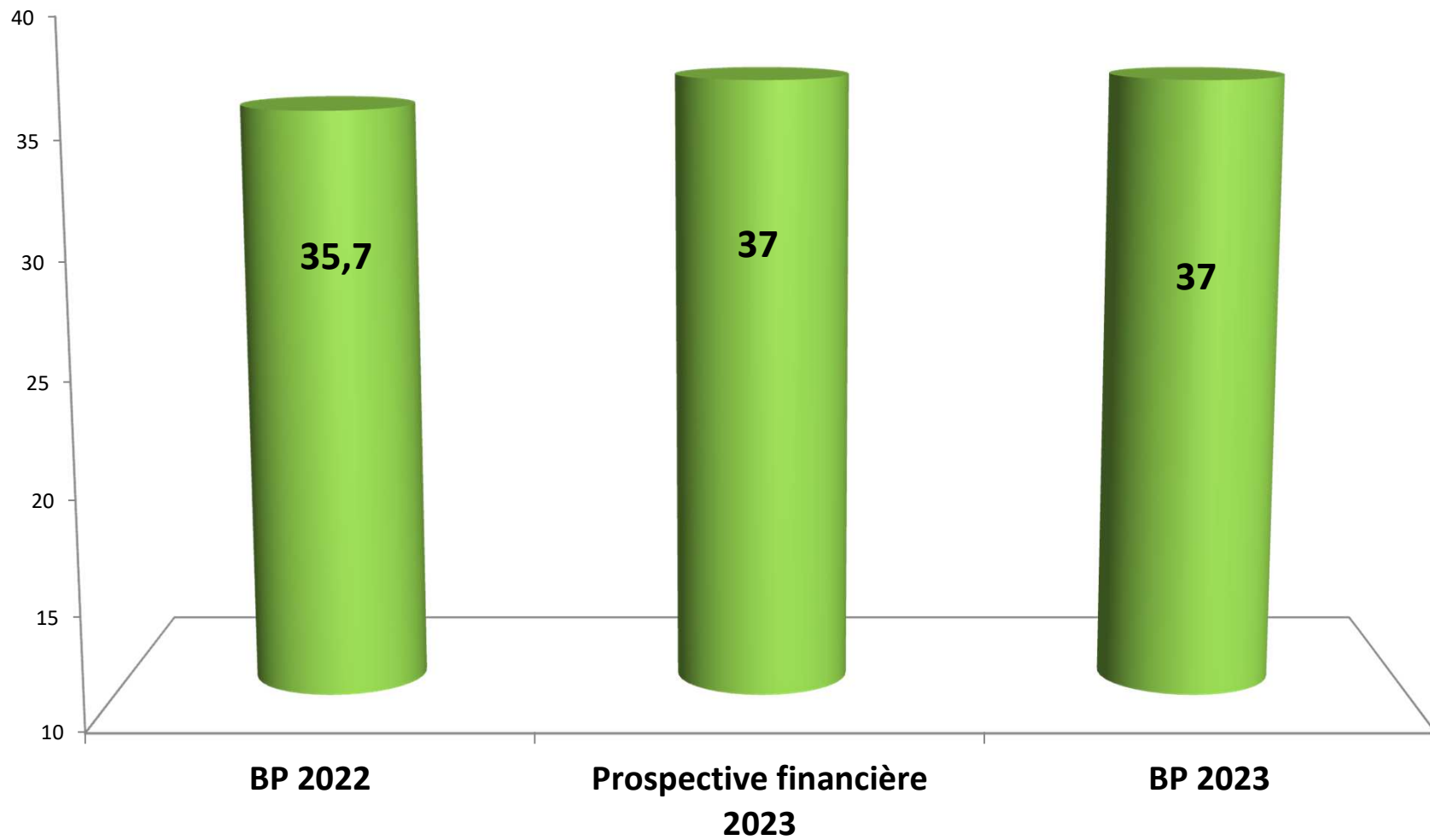
Reims

Dépenses - Evolution des inscriptions par chapitre
entre le BP 2022 et le BP 2023



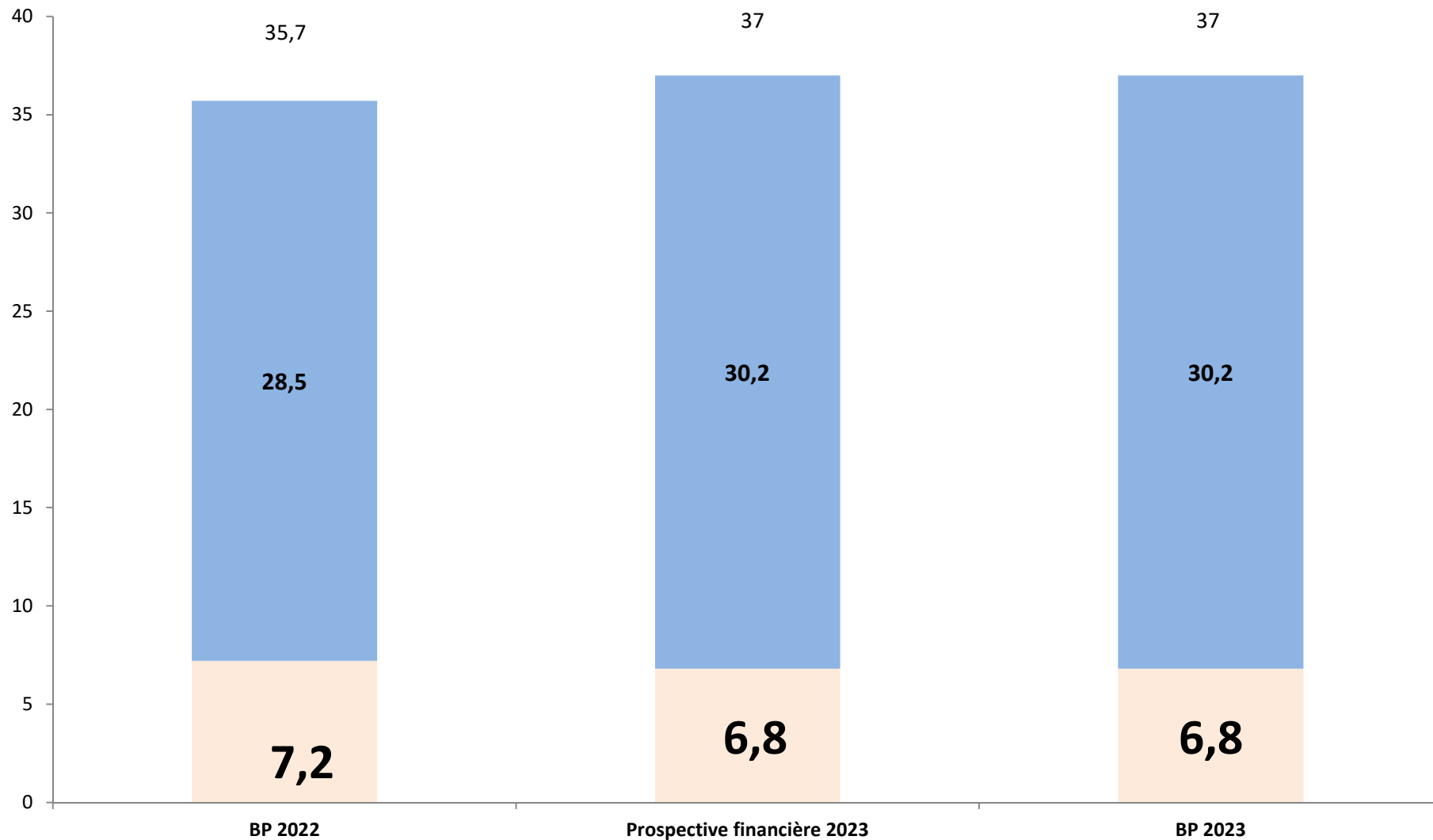


Epargne brute (M€)





Epargne nette(M€)



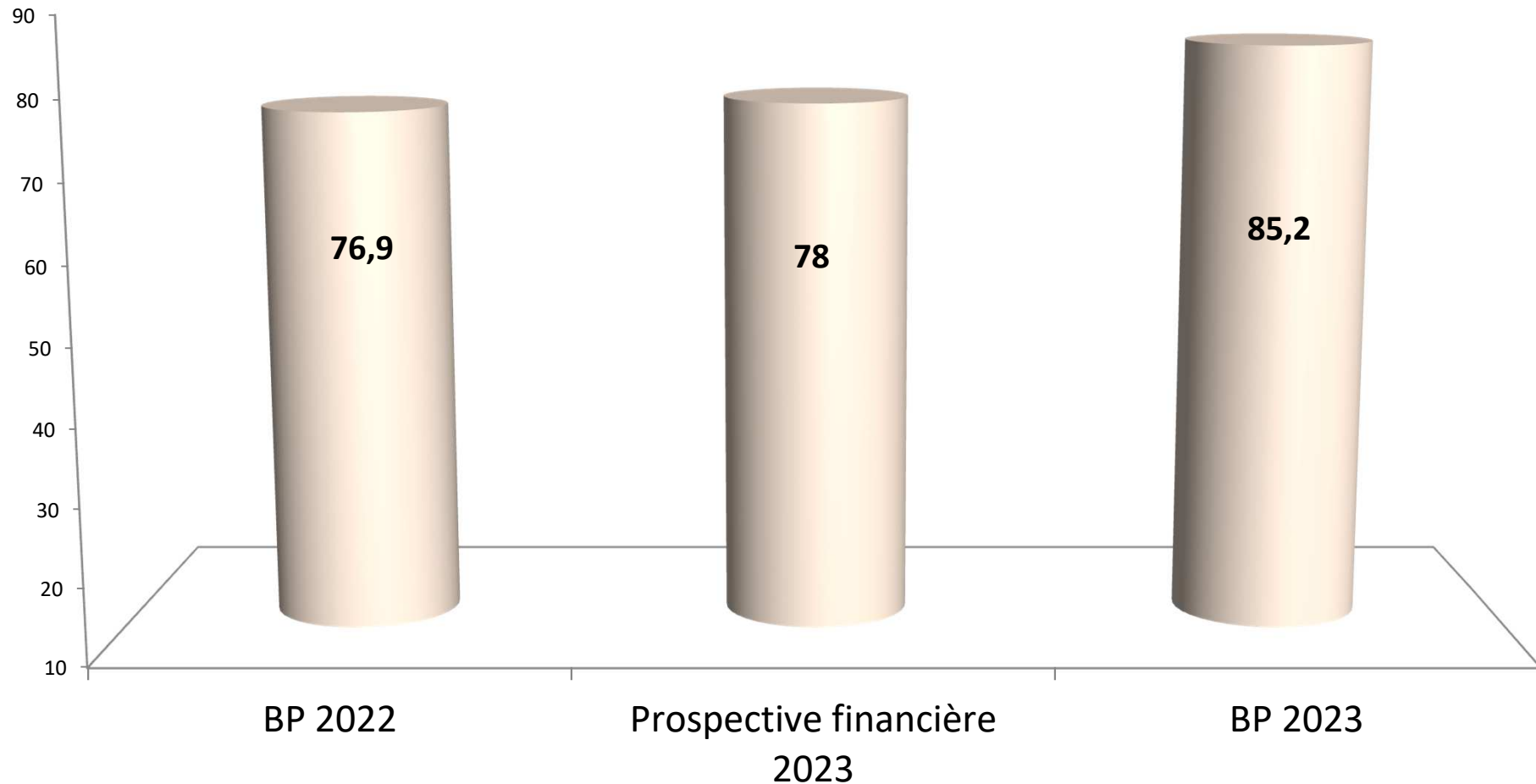
■ Epargne nette
 ■ Remboursement net (de dette théorique) de capital

INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Reims

Dépenses Investissements (M€)



Une inscription 2023 supérieure aux prévisions suite à certains reports de dépenses de 2022

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Reims

DES MONTANTS D'INVESTISSEMENT TRÈS ÉLEVÉS PORTÉS PAR LES BUDGETS DE LA VILLE DE REIMS

	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement Budget Principal Ville de Reims	76,9M€	85,2 M€

courant	29 M€	projet	56,2 M€
---------	-------	--------	---------

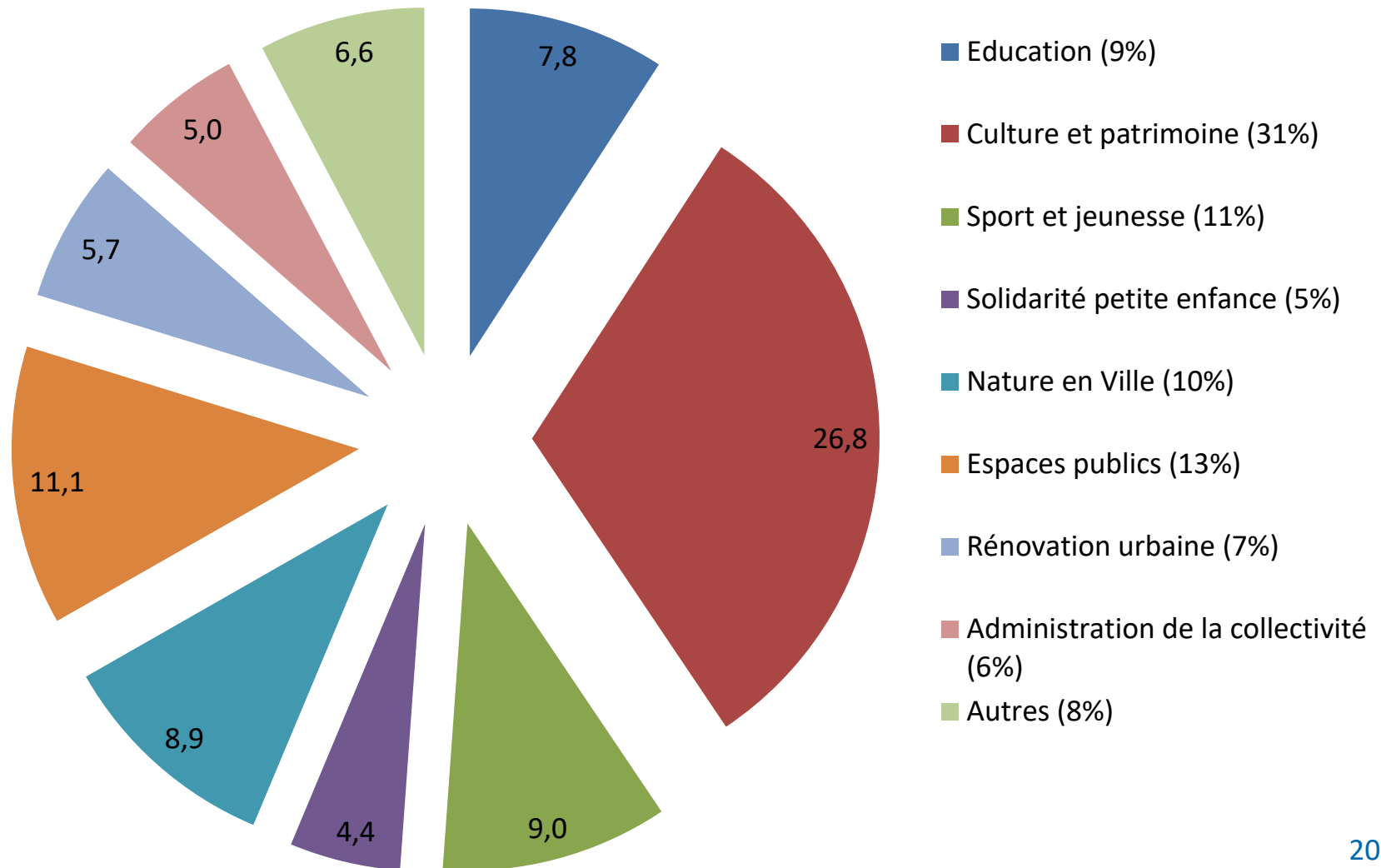
+

Dépenses Budget annexe SERNAM = 0,6 M€
--

=

85,8M€

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



En M€

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE PRÉOCCUPATION CENTRALE

✓ **DES ACTIONS DÉDIÉES DANS LA PPI, TRADUITES DANS LE BUDGET 2023 :**

- L'équipement numérique des écoles : 1,2M€
- Les travaux groupe scolaire Joliot curie : 1,3M€
- Porte de Mars : 1,6M€
- Musée des Beaux Arts : 14 M€
- L'hôtel de ville : 2 M€
- L'éclairage du stade Delaune : 1,8M€
- La Maison de quartier des Châtillons : 3,3M€
- Rénovation énergétique des bâtiments : 1,5M€
- Aménagement des parcs de quartier : 1,9M€
- Espaces verts à moins de 300 m : 0,8M€
- Rénovation urbaine : 5,7M€
- Abords église Saint André : 2,5M€

✓ **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE PRÉOCCUPATION INSCRITE DANS TOUTES LES AUTRES OPÉRATIONS DE LA COLLECTIVITÉ**

DETTE

Budget principal	AU 1/1/2022	AU 1/1/2023
Répartition de l'encours	62% taux fixe 38% à taux variable	65% taux fixe 35% à taux variable
Taux moyen de la dette*	1,37%	1,71%
Classement de l'encours	100% A1	100% A1

*** Taux moyen de la strate : 1,73% au 01/01/2022**

UN ENCOURS DE DETTE EN HAUSSE, SUITE AUX ACQUISITIONS FONCIÈRES, PUIS RÉORIENTÉ À LA BAISSÉ

	Encours de dette au 31/12/2021	Encours de dette estimé au 31/12/2022	Encours de dette estimé au 31/12/2023
Budget Principal	249 872 219 €	243 717 228 €	241 339 785 €
<i>Dettes théoriques transférées à la CUGR</i>	<i>-15 438 059 €</i>	<i>-12 476 965 €</i>	<i>-10 000 600 €</i>
BUDGET GLOBAL - Encours net hors dette théorique	234 434 160 €	231 240 263 €	231 339 185 €



LA RÉPARTITION ESTIMÉE DE L'ENCOURS DE DETTE PAR PRETEUR AU 1^{ER} JANVIER 2023.

